



### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC vous est par le présent donné, que lors de l'assemblée du conseil municipal prévue pour le mardi 13 août 2019 à 19 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le conseil municipal rendra une décision sur la demande de dérogation mineure #19-03.

La demande est présentée par Gérard Pharand et concerne la propriété située au 6533 chemin Brown.

La nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont les suivants:

- Permettre l'agrandissement du chalet existant de 9'X12' à une distance de 12.2 mètres de la ligne de lot arrière plutôt qu'à minimum 15 mètres et empruntant d'autant dans la rive alors que toute construction y est interdite, en vertu du tableau 5 et de l'article 13.4 du règlement de zonage #427.

Le conseil entendra lors de cette séance toute personne intéressée à se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure.

---

### APPLICATION FOR MINOR EXEMPTION

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Temiscaming Municipal Council will render a decision concerning an application for minor exemption #19-03 at a meeting that will be held on August 13<sup>th</sup>, 2019 at 7 p.m. at the Town Hall.

The application is made by Gérard Pharand and concerns the property situated at 6533 chemin Brown.

The nature and the consequences of the exemptions applied for are the following:

- Allow the expansion of the existing cottage of 9'X12' at a distance of 12.2 meters from the rear lot line rather than at least 15 meters and taking the same amount in the shoreline while all construction is prohibited, under Table 5 and Article 13.4 of the Zoning Bylaw # 427.

During this meeting, any interested person may be heard by council in regard to this application.

Donné à Témiscaming 8 juillet 2019.

Sophie Lamarche  
Secrétaire-trésorière

## CERTIFICAT

Je, soussignée, Sophie Lamarche, secrétaire-trésorière, certifie que j'ai publié le présent avis (dérogation mineure #19-03) le 8 juillet 2019 sur le site web de la Ville.

De plus, je certifie que j'ai affiché cet avis public à l'hôtel de ville au 20, rue Humphrey à Témiscaming, le 8 juillet 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8 juillet 2019.



Sophie Lamarche  
Secrétaire-trésorière